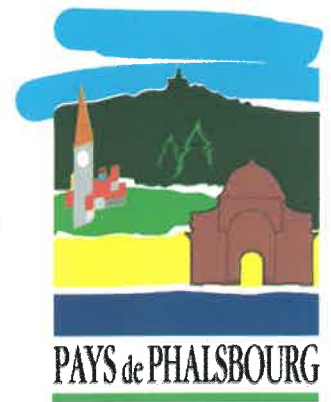


Paroles de Communauté



LETTRE D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE PHALSBOURG

Edito

La Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg est une structure territoriale supplémentaire voulue par le législateur et le gouvernement. Elle a vu le jour le 13 décembre 1994 par la volonté des élus municipaux et particulièrement par les maires d'alors. Ces fondateurs, un peu pionniers, s'appuyaient sur leur réelle solidarité et leur volonté de donner toutes les chances à notre canton. Ils ont accepté de prendre des compétences et particulièrement le développement économique pour créer "BROUVEUROPE": une zone industrielle de grand gabarit. Cette dernière aurait dû être l'espoir d'emplois futurs pour notre jeunesse.

En mars dernier une majorité de votants a donné raison à ceux qui ont plaidé des causes électoralistes. Le Conseiller Général actuel a gagné, BROUVEUROPE c'est fini et le projet de la piscine n'est pas prêt d'aboutir. Quel dommage et quel gaspillage! Sachez que je le regrette sincèrement. Comme quoi démolir est plus facile que de construire. A ceux qui pour tout programme ont été les porteurs d'espoir pour le "Home St LEON", je leur souhaite de réussir à réaliser leur seul projet électoral concret : une maison de retraite pour nos anciens à "la Hoube".

C'était aussi mon souhait et celui de Joseph Husser mais en vain.

Pour notre compétence "environnement", nos missions sont aujourd'hui de deux ordres.

D'abord les ordures ménagères et la collecte sélective.

Merci aux législateurs, députés français et européens, vous obligez la communauté de communes à réaliser les investissements et à faire face au fonctionnement. Vous nous imposez des objectifs de qualité et de valorisation dans des délais précis, le tout se traduisant pour nos habitants en une facture copieuse. C'est avec et grâce à la solidarité des autres structures inter-communales que nous arriverons à limiter les augmentations de la redevance. Ceux qui nous ont accusé de pratiquer des prix excessifs sont des ignorants et méconnaissent totalement ce dossier.

La seconde concerne notre quotidien. Les paysages de nos vallées avec en premier la vallée de la Zorn. J'espère que les usagers de la route de Dabo ont pu constater un changement, les travaux viennent de démarrer.

D'autres réflexions se font jour et nous souhaitons promouvoir notre économie avec une volonté de redonner un coup de pouce à notre secteur touristique si ses acteurs en expriment le souhait. En tout état de cause notre communauté aura à affirmer cette volonté en en prenant la compétence.

Si la critique est facile, construire est un autre sujet, c'est pourtant ce que j'ai fait pendant 19 ans. Notre canton était reconnu dynamique et performant qu'en sera t'il demain ? Désormais l'atout du Conseil Général a changé de mains.

Personnellement je continuerai mon seul combat avec l'équipe qui me soutient : "l'avenir de notre secteur dans l'intérêt de sa population".

Je tiens à remercier les conseillers communautaires pour leur disponibilité et leur dévouement au sein de notre structure, j'y associe largement notre personnel pour qui la tâche n'est pas toujours facile.

Les événements aux USA du 11 septembre ont bouleversé notre population. Personne mieux que les alsaciens-mosellans savent ce que les américains nous ont apporté. Ils sont passés chez nous, nombreux d'entre nous ont aujourd'hui familles et amis de l'autre côté de l'atlantique. Ayons une pensée pour les victimes innocentes des Twin-towers de New-York et pour leurs familles endeuillées.

A l'aube de la nouvelle année, permettez moi avec tous les membres de notre conseil communautaire, de vous souhaiter une très bonne année 2002.



Le Président

SARRE-UNION

Bas-Rhin

PHALSBOURG

SAVERNE

Moselle

Meurthe
et Moselle

Composition et organisation de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg

Le Président :
Jean GROSSE

Les Vice-Présidents :
Sylvain DEMOULIN en charge de la Piscine et de la ZAC
Marc CORRIGER en charge
du Développement Economique
Eric BARTHELEMY en charge de la Collecte et traitement
des Déchets Ménagers
René THOMAS en charge des finances et de la concession
EDF

Les membres du bureau :
Le Président et les Vice-Présidents

Jean-Michel BELLOT, Maire de Lixheim
Danièle WELCH, Adjointe de Arzviller
Bernard PERRY, Maire de Lutzelbourg
Aloyse SOUDIER, Maire de Garreboung
Gilbert FIXARIS, Maire de Saint Louis
Jeannot LEYENDECKER, Maire de Mittelbronn
Jean-Jacques SCHEFFLER, Adjoint de Danne et Quatre Venus
René HEITZMANN, Maire de Henridorf
Antoine ALLARD, Maire de Brouviller
Jean Charles SCHWALLER, Adjoint de Dabo

Création de 8 commissions :

Aménagement de l'Espace
Collecte et Traitement des Déchets Ménagers
Développement Economique et Touristique
Finances et concession EDF
Informations et relations extérieures
Travaux et suivi d travaux
ZAC Piscine

Directeur de la publication

Jean Grosse

Rédaction

Catherine Gosse

Imprimerie Pierron - 57202 SARRREGUEMINES

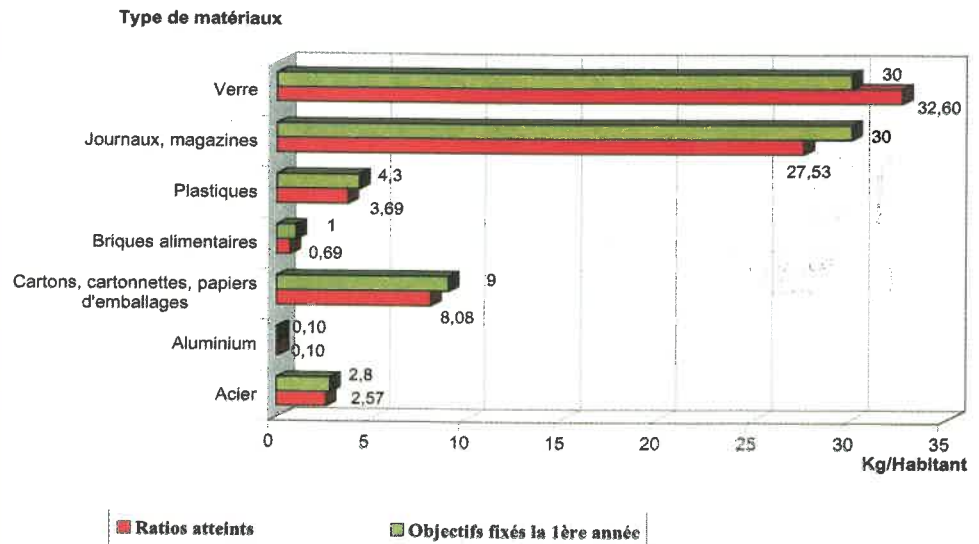


Collecte sélective

Pourquoi la collecte sélective

Les déchets ménagers représentaient 200 kg par an et par personne en 1960, actuellement ils atteignent 400 kg. Les décharges à ciel ouvert se sont mises à pulvériser dans le paysage. Le centre d'enfouissement de Hesse a une autorisation d'exploitation jusqu'en 2014 mais avec une restriction sur les quantités et la nature des déchets (40 000 tonnes en 2000, 10 000 tonnes en 2014). Un important effort doit être réalisé pour la revalorisation des déchets : collecte sélective, déchetteries et compostage. Jetés n'importe où, même en décharges, ces déchets sont des facteurs de pollution des sols, des eaux, de l'air... et des risques pour la santé. De plus, quel gaspillage de matière première et d'énergie ! L'avenir c'est valoriser plutôt que jeter.

La collecte sélective après un an



Actuellement 80% de nos déchets ménagers sont récupérables pour le recyclage

Emballage en Papier et Cartons : 14%

Le carton des paquets de lessive ou de céréales se recycle une dizaine de fois en caisse en carton. Sur ce principe et à l'échelle nationale, le carton récupéré en 2000 a produit l'équivalent d'un milliard de caisses en carton, mais surtout, une tonne d'emballages en carton recyclé épargne 2,5 tonne de bois ! Par ailleurs, une brique alimentaire est faite aux 3/4 de papier carton (20% de plastique et 5% d'aluminium) recyclable. Les 385 millions de tonnes de briques recyclées en 2000 sont revenues à la maison sous forme d'enveloppe, de papier peint, de boîtes à œufs, de papier cadeau... Une tonne de brique alimentaire recyclée permet d'épargner 2 tonnes de bois !

Emballages en verre : 7%

Le verre se recycle à l'infini : chauffés à 1500°, les bouteilles et pots en verre que nous avons triés et placés dans les conteneurs redeviennent du verre ou plus exactement du calcin, c'est à dire la matière première de l'industrie verrière. Même chez les grands parfumeurs, on utilise du verre recyclé pour les précieux flacons. En 2000, environ 500 tonnes de verre ont été récupérées et recyclées sur notre canton.

Journaux, magazines et prospectus : 9%

Tous ces éléments, issus de la pâte à papier, retournent à l'état de pâte à papier pour journaux (ex : Républicain Lorrain), magazines, prospectus...

Classés Divers : 24%

On trouve là tous les matériaux de natures très diverses (porcelaine, cuir, textiles etc...) qui seront destinés à la déchetterie ou pour ce qui n'est pas récupérable enfouis à Hesse. Certains matériaux finement broyés pourront devenir remblais d'autoroute ou composants pour la maçonnerie. N'oubliez pas que les médicaments non utilisés doivent être rapportés chez votre pharmacien. Les piles usagées sont collectées par certains commerçants ou supermarchés. Quant aux vêtements, meubles ou appareils électroménagers, pensez à toutes les filières caritatives de récupération (Croix Rouge, Emmaüs, Secours Catholique, Lion's Club...)

Emballages plastiques : 26%

Le gros de nos emballages en plastique est formé de flacons et de bouteilles (laissez les bouchons pour éviter de souiller les caissettes) qui sont de 2 sortes : PET ou PEHD. Le premier est transformé principalement en textiles synthétiques, dont la fourrure polaire - sans doute le produit le plus emblématique du recyclage première génération - mais aussi en cartes téléphoniques, en balais... Avec les polyéthylènes PEHD, voilà des bacs à fleurs, des Frisbees, des tuyaux de canalisation ou des poubelles domestiques ! Une tonne de plastique recyclé économise 700 kg de pétrole brut. Malheureusement, les pots de yaourt, les bouteilles d'huiles, les sacs plastique ne sont pas aujourd'hui récupérables car trop chers au recyclage.

Emballages métalliques : 4%

Aluminium :

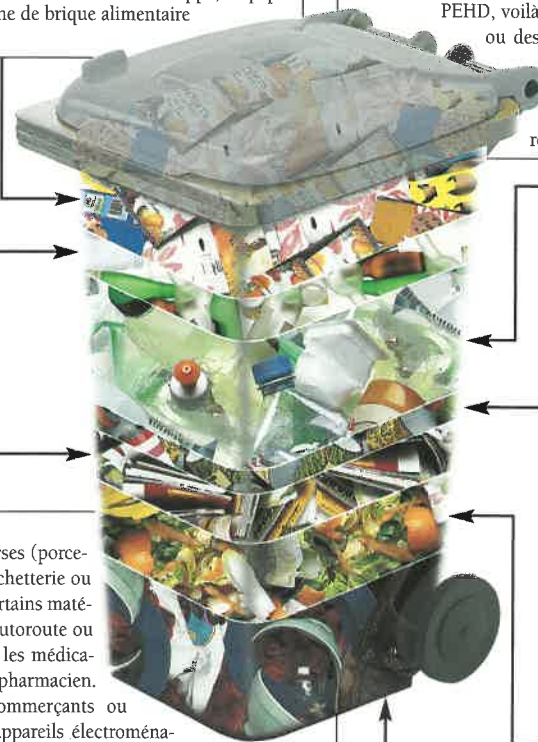
Barquettes alimentaires, canettes de boissons, tubes de rouge à lèvres... sont en aluminium. Celui-ci se recycle à 100% et à l'infini ! Il devient carrosserie de voiture, semelles de fer à repasser, mobilier contemporain... Aujourd'hui, 30% de l'aluminium que nous utilisons provient du recyclage.

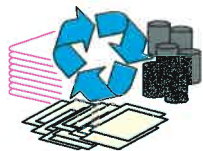
Acier

Il est particulièrement facile à récupérer grâce à son magnétisme et il peut avoir plusieurs vies. Voilà donc un très bon candidat au recyclage. Jetée dans la nature, une boîte de conserve met un siècle à se dégrader, alors que recyclés, la même boîte, le flacon atomiseur, la canette de bière... deviennent pièces de moteurs d'Airbus ou de TGV, Caddies, clé, casserole, trombone, etc... Une tonne d'acier recyclée fait économiser une tonne de minerai de fer.

Déchets putrescibles : 16%

Les déchets organiques (issus du jardin, de l'épluchage des légumes) ne sont pas officiellement recyclés. Néanmoins certaines personnes l'utilisent pour en faire du compost.





Déchetterie



exemple d'une déchetterie rurale : Sarreguemines

Déchetterie : complément indispensable à la collecte sélective

Une déchetterie : ce ne sont pas des fumées, des mauvaises odeurs, des sachets et des papiers qui volent et dégradent le paysage, mais un lieu intégré dans son environnement, gardé et réglementé quant aux matériaux acceptés.



Aménagement de l'Espace - Environnement

Vallée de la Zorn

Comme vous avez pu le constater, la Vallée de la Zorn a partiellement retrouvé son aspect d'Antan. L'objectif de cette opération était de réouvrir la Vallée et de mettre en place un programme durable d'entretien.

Débutés en octobre, les travaux sont en cours d'achèvement. Cela s'est traduit par une opération d'abattage d'arbres, de débroussaillage, de réouverture de fossé et de pose de clôture.

Le coût de l'opération s'élève à 301 663 F H.T., subventionné à hauteur de 72 %.

Le financement est le suivant :

32% subvention Europe

40% subvention Etat

Le solde reste à la charge de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg.



Perspectives

Notre canton dispose incontestablement d'atouts considérables mais souffre aussi de faiblesses structurelles.

Pour faire avancer les choses, nous nous devons de pousser nos atouts : la montagne, nos vallées et notre cadre de vie.

La Communauté de Communes doit être unie et volontariste.

Des pistes de réflexions pour l'extension de nos compétences sont en cours. Des idées et des pistes de travail sont attendues de nos édiles municipaux.

Nous les étudierons et si elles requièrent une majorité, elles pourront être assumées par votre Communauté de Communes.

Quelques exemples : le soutien et l'aide à la création d'entreprises, le soutien et l'aide aux projets touristiques, le réseau à haut débit, l'assainissement, le service de nettoyage des rues communales, la réalisation et l'installation de panneaux signalétiques du type "Bienvenue au Pays de Phalsbourg", etc...

Néanmoins, la communauté de communes n'est pas la structure qui doit recevoir toutes les compétences difficiles dont les communes souhaiteraient se débarrasser. Rappelons que la proximité est souvent gage de bonne solution au moindre coût, toute solution collective entraînera une participation financière moyenne pour tous.

En Bref



Nouveaux horaires d'ouverture de nos bureaux :

Du lundi au jeudi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 00

Le vendredi de 8 h 00 à 12 h 00

Nous adressons toutes nos félicitations à Claude Blettner pour la naissance du petit Ludo et à Catherine Gosse pour la célébration de son mariage. Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur.